

Décision

Générale

colonial

Décision n° 51-126-1907 portant augmentation de la solde du brigadier indigène Abdoulahé Doalhé.

n° 51-126-1907

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 126 du 01/05/1907

Date de publication
12 avril 1907

Date du numéro
1 mai 1907

TEXTE INTÉGRAL

la solde mensuelle du brigadier indigène des Douanes Abdoulahé Doalhé est portée de 100 à 110 fr. pour compter du 1er avril 1907.